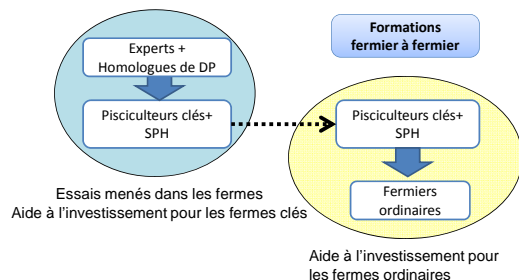


FORMATIONS « FERMIER À FERMIER »

Le présent Projet accentuera la durabilité et l'efficacité des activités de vulgarisation de la pisciculture. Il tentera donc de vulgariser la pisciculture sur une base privée, en formant les pisciculteurs motivés à la production d'alevins et à la vulgarisation, et en mettant en place des formations «fermier à fermier» financièrement attractives pour ces fermes clés. En s'appuyant sur les résultats de l'étude d'état des lieux, une quinzaine de candidats de pisciculteurs clés seront sélectionnés dans la zone cible du Projet.

SYSTEME DE VULGARISATION DE L'AQUACULTURE EN DEUX ETAPES

Ce Projet expérimentera un système de vulgarisation en deux étapes (des experts aux pisciculteurs clés et des pisciculteurs clés aux fermiers ordinaires), afin de juger de sa pertinence dans le cas du Bénin. La présence de SPH lors des formations de pisciculteurs clés et des formations «fermier à fermier» visera à améliorer les compétences de ces SPH, et à pérenniser le système de vulgarisation après la fin du Projet.



ÉLABORATION ET USAGE DE MATÉRIEL DIDACTIQUE ADAPTÉ À LA VULGARISATION

Il existe très peu de matériel didactique de vulgarisation de l'aquaculture au Bénin. Conformément à l'expérience de la JICA, ce Projet élaborera du matériel didactique simple, manuels ou calendriers, en utilisant principalement des dessins et schémas facilement compréhensibles, y compris par la population de fermiers dont le taux d'alphabétisation est

ESSAIS EXPÉRIMENTAUX EN VUE D'AMÉLIORATIONS TECHNIQUES

Le Projet procédera à des essais expérimentaux pour améliorer des techniques concernant la production d'alevins de clarias, le développement d'aliments d'élevage, ainsi que la gestion et la récolte des poissons élevés. Les expériences seront principalement menées dans les fermes en collaboration avec les pisciculteurs clés et les SPH, et non dans les établissements publics.

Cadre de Projet

Organisme d'exécution

Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
République du Bénin (MAEP)
Agence Japonaise de Coopération Internationale Japon

Période du Projet

3 ans (de 2010 à 2013)

Zones cibles

7 départements du sud du Bénin (Littoral, Atlantique, Plateau, Ouémé, Mono, Couffo and Zou)

Groupes cibles

Personnes ou groupes ayant la volonté de s'engager dans la pisciculture

Objectif global

La pisciculture continentale est largement vulgarisée dans les 7 départements du sud cibles du Projet

Objectif spécifique du projet

Le nombre de personnes qui exercent la pisciculture continentale augmente dans les communes cibles du Projet.

Résultats

1. Des manuels sur les techniques de pisciculture continentale et sur la formation par l'approche « de fermier à fermier » sont élaborés.
2. Des pisciculteurs-clés et des agents de vulgarisation des CeRPA/CeCPA capables d'assurer les formations en matière de pisciculture continentale sont formés.
3. A travers les formations par l'approche «de fermier à fermier», les pisciculteurs stagiaires acquièrent des connaissances de base en matière de pisciculture continentale.
4. Des activités contribuant à une gestion durable et autonome de la pisciculture par les pisciculteurs-clés et les autres pisciculteurs sont proposées à la Direction des Pêches par le Projet.

Bureau du Projet

Direction des Pêches
Akpakpa, Cotonou, BENIN
Tel 21 33 15 51
Fax 21 33 59 96



Le Projet de Vulgarisation de l'Aquaculture Continentale en République du Bénin



Ministère de l'Agriculture,
de l'Élevage et de la Pêche
République du Bénin
(MAEP)



Agence Japonaise de
Coopération
Internationale Japon

ARRIÈRE PLAN DU PROJET

D'un volume annuel total de 40,000 tonnes, la pêche béninoise ne suffit pas à répondre à la demande intérieure. 45,000 tonnes de produits de la pêche sont ainsi importés chaque année. En 2008, la population était estimée à environ 8,93 millions d'habitants. Avec le taux de croissance démographique dépassant 3% par an, elle devra atteindre 10 millions en 2012. Le Bénin connaît ainsi d'importants besoins en matière de croissance de la production halieutique.

Le territoire du Bénin s'étend sur une bande de terre étroite orientée du nord au sud : la façade littorale, qui borde le Golfe de Guinée, a une longueur de seulement 120 Km, tandis que la région intérieure s'étend sur près de 700 Km. La pêche continentale représente donc quelque 80% du volume des captures au Bénin, mais en raison de la surexploitation des ressources, elle a tendance à stagner, voire à reculer. Dans ces circonstances, les espoirs se sont tournés vers la valorisation des étendues d'eau douce et d'eau saumâtre de la région continentale, à savoir

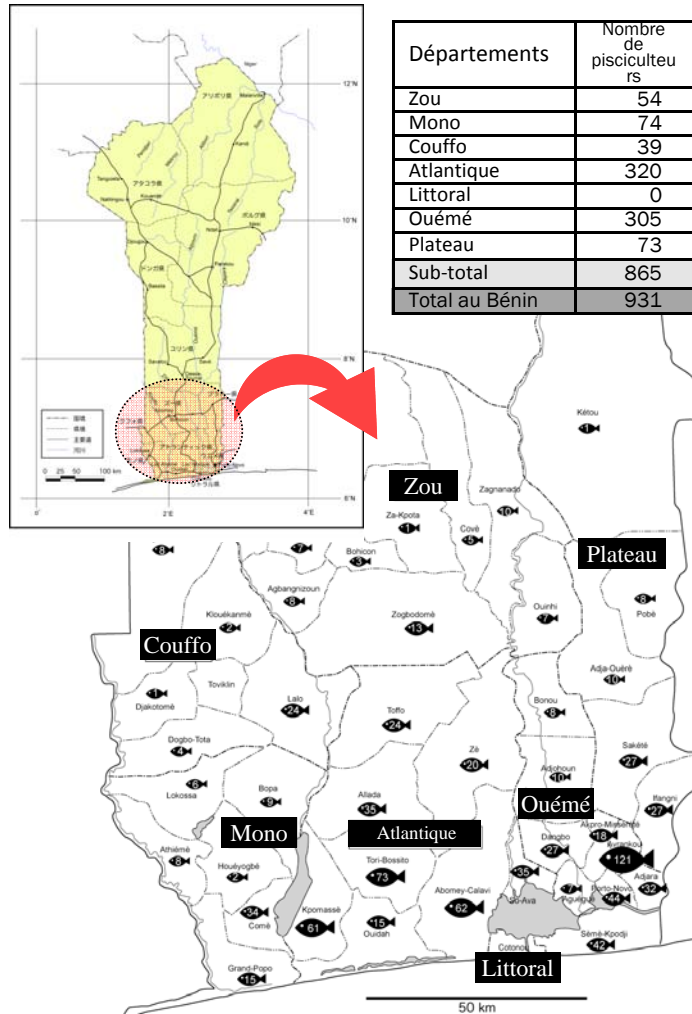


Récolte des poissons élevés d'un étang piscicole de la commune de Lalo (Un des projets pilotes réalisés dans le cadre de l'Étude de développement de la JICA en 2008)

L'enquête réalisée en 2008 dans le cadre de « l'Étude de la promotion de l'aquaculture continentale pour le développement rural (PACODER) » indique toutefois que l'aquaculture continentale reste peu pratiquée, avec 931 exploitations piscicoles et une production totale de 159 tonnes de poissons. Plus de 90% des exploitations piscicoles béninoises sont concentrées dans la zone méridionale située au sud du département du Zou. Les exploitations sont particulièrement nombreuses dans les départements de l'Atlantique et de l'Ouémé, proches de ces immenses bassins de consommation que sont Cotonou et Porto-Novo. Dans ces circonstances, la JICA a décidé, à la suite de l'Étude pacoder, de mettre en place le « Projet de vulgarisation de l'aquaculture continentale » à partir de 2010.

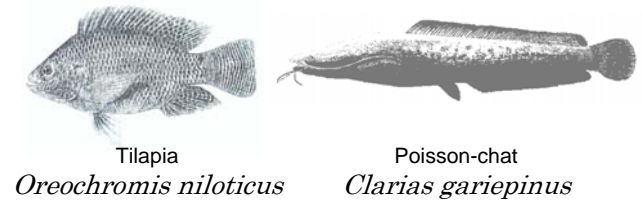
OBJECTIF DU PROJET

Ce Projet a pour objectif d'augmenter le nombre de pisciculteurs dans les 7 départements du sud Bénin (Littoral, Atlantique, Plateau, Ouémé, Mono, Couffo, Zou). Il procèdera pour cela à la mise en œuvre d'actions ayant pour effet : i) l'établissement de techniques d'aquaculture continentale, ii) la formation de pisciculteurs clés et de Spécialistes en production halieutique (SPH), iii) la formation de pisciculteurs ordinaires (formations « fermier à fermier »), iv) la promotion de l'autonomie de gestion des pisciculteurs.



Nombre de fermes piscicoles dans la zone méridionale (2008)

Espèces d'élevage



PISCICULTEURS AU BÉNIN

La presque totalité de l'aquaculture continentale pratiquée aujourd'hui au Bénin est une pisciculture en étang exercée par les paysans comme travail d'appoint. Les espèces d'élevage les plus courantes sont le tilapia (*Oreochromis niloticus*) et le clarias (*Clarias gariepinus*). Il existe deux systèmes de pisciculture en étang : l'irrigation par gravitation, qui utilise l'eau de différentes sources pour l'amener par canaux jusqu'aux étangs piscicoles situés en aval (étangs alimentés), et les étangs de retenue individuels qui valorisent le niveau peu profond des nappes phréatiques (étangs de source). La pisciculture hors-sol de clarias praticable même dans les villes commence à être vulgarisée récemment.



Étang de source situé proche d'un bas-fond



Pisciculture hors-sol pratiquée en banlieue

Société d'aquaculture commerciale a commencé ses activités en utilisant des installations piscicoles modernes.



Bassin à circulation d'une société d'aquaculture commerciale (Royal Fish Benin SA)



Production d'alevins dans le filet « hapa »